

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°73-2022-004

PUBLIÉ LE 4 JANVIER 2022

Sommaire

73_DSDEN_Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Savoie / DSDEN Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Savoie

73-2022-01-03-00005 - Arrêté 2022-01 composition nominative du CHSCT
(2 pages)

Page 3

73_DSDEN_Direction des services
départementaux de l'éducation nationale de
Savoie

73-2022-01-03-00005

Arrêté 2022-01 composition nominative du
CHSCT

Arrêté 2022-01 relatif à la composition nominative du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental de la Savoie

L'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Savoie,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment les articles 8 bis et 9, ensemble loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et la sécurité au travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat modifié ;

Vu l'arrêté du 1^{er} décembre 2011 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'éducation nationale modifié ;

Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin et de répartition des sièges du comité spécial départemental de la Savoie du 6 décembre 2018 ;

Vu l'arrêté n°2018-38 fixant la composition des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental de la Savoie ;

Vu les propositions des organisations syndicales.

Arrête

Article 1 : La composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental de la Savoie est fixée comme suit :

- L'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Savoie, président
- La secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Savoie

Représentants des personnels (7 sièges)

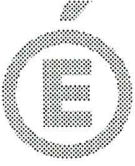
FSU (3 sièges)

Titulaires

Monsieur Luc BASTRENTAZ
Madame Anne REYMOND
Monsieur Jean-Michel ROCHE

Suppléants

Monsieur Jean-Claude VINCENSINI
Madame Stéphanie TURPAUD
Madame Natacha MATEO-THIBAUT



2/2

UNSA Education (3 sièges)

Titulaires

Monsieur Thierry GANDET
Monsieur Walter MODESTO
Madame Brigitte LAURENT

Suppléants

Monsieur Eric BADIN
Madame Christiane LIEVOUX
Monsieur François LAPPE

SGEN-CFDT (1 siège)

Titulaire

Monsieur Gilles PETIT

Suppléant

Monsieur BINET Pascal

Article 2 : Le mandat des représentants des personnels d'une durée de quatre ans débute le 11 janvier 2019.

Article 3 : La secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de La Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du département de la Savoie.

Chambéry, le 03 janvier 2021

François COUX